

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTCALM**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

Le conseil de la municipalité de Montcalm siège en séance extraordinaire, ce 18 décembre 2023 à 19 heures, à la Salle Yves-Thérien sise au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Montcalm.

Sont présents à cette séance les conseiller(ère)s:

Richard Pépin	Suzanne Dyotte Pierre Bertrand	Huguette Drouin Édith Crevier
---------------	-----------------------------------	----------------------------------

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Steven Larose.  
Est également présent, Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier

Il est constaté aux fins de la présente que le conseiller Denis Courte a été dûment convoqué.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

Le maire Steven Larose déclare la séance extraordinaire ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

23-12-248

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

**3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2024**

Steven Larose, maire, présente le projet de budget pour l'exercice financier 2024.

**4. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Steven Larose, maire, présente le projet du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

**6. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

23-12-249

Il est proposé par Madame la conseillère Édith Crevier, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice financier 2024 au montant de : 1 922 040 \$ qui se détaille comme suit :

**REVENUS**

Taxes foncières	1 341 963 \$
Paiement tenant lieu de taxes	28 656 \$
Autres revenus de sources locales	76 629 \$
Transferts	226 885 \$
Excédent affecté	247 907 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 922 040 \$</b>

## DÉPENSES

Administration générale	512 858 \$
Sécurité publique	326 343 \$
Transport	482 327 \$
Hygiène du milieu	205 495 \$
Aménagement et urbanisme	132 689 \$
Loisirs et culture	149 799 \$
Frais de financement	9 114 \$
Dépenses en immobilisations	72 515 \$
Affectation (fonds de réserve pour élections)	5 000 \$
Dette à long terme (Rénovation de l'hôtel de ville)	25 900 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 922 040 \$</b>

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

### 7. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

23-12-250

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 tel que résumé ci-dessous :

Objet	2024	2025	2026
Infrastructure Administration	27 000 \$	-	-
Transport	429 800 \$	265 000 \$	250 000 \$
Sécurité publique	12 000 \$	-	-
Loisirs et culture	25 000\$	-	-

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

### 8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2<sup>e</sup> période de questions est offerte aux citoyens présents.

### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

23-12-251

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Édith Crevier, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de clore la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 relative au budget 2024.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Steven Larose, maire

\_\_\_\_\_  
Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier